

CAUDAN

magazine municipal

Bonjour l'automne !

" L'automne raconte à la terre
les feuilles qu'elle a prêtées à l'été "

Georg Christoph Lichtenberg

GRAND
ANGLE

P04

Inauguration du
Restaurant municipal



Octobre 2022 N° 05

P.08
Réaménagement du quartier de Pont Youan

P.22
Aidez-nous à imaginer le nouveau logo de Caudan



- 03 Edito
- 04 Travaux - Urbanisme - Affaires économiques
- 10 Vie sociale
- 11 Sport & vie associative
- 12 Enfance et jeunesse
- 16 Bienvenue
- 18 Pratique / Etat civil
- 20 Actualités
- 21 Communication-Culture-Evènementiel
- 23 Chroniques de la majorité et de la minorité
- 24 Recette de saison



- **Directeur de la publication** : Fabrice VELY, Maire de Caudan.
- **Directrice adjointe de la publication** : Gaëlle LE DERF, adjointe en charge de la communication et de la culture.
- **Création et impression** : Imprimerie Icônes. Imprimé à 3200 exemplaires.
- **Rédaction** : Fabrice VELY, Maire de Caudan ; Christophe ALLAIN, premier adjoint - Finances ; Sylvie CORMIER, adjointe à l'enfance - Jeunesse ; Jérôme ROUILLON, adjoint aux Travaux - Urbanisme - Affaires économiques - Agriculture ; Sandrine LE ROUX, adjointe aux sports - Vie associative ; Olivier BENGLOAN, adjoint à la vie scolaire - Transports ; Martine DI GUGLIELMO, adjointe aux affaires sociales - Solidarités - Handicap ; André LOMENECH, adjoint à l'environnement - Patrimoine bâti - Sécurité - Personnel ; service communication
- **Crédits photos** : services municipaux et adjoints au maire, Adobe Stock.



Chères Caudanaises, chers Caudanais

En ce début du dernier trimestre, nous avons maintenu le cap fixé pour 2022 malgré un contexte qui s'est assombri autour de nous. Les travaux du restaurant municipal et de ses abords sont achevés, les jardins familiaux sont en place. La préparation d'autres chantiers s'est poursuivie à un rythme élevé ce qui va nous permettre de tenir nos engagements (rénovation énergétique des écoles publiques, Maisons d'Assistants Maternelles, requalification du quartier de Pont-Youan, urbanisation au Lenn Sec'h, requalification du quartier du Belvédère...). Certains travaux sont lancés et les autres le seront d'ici la fin d'année. La préoccupation environnementale est au cœur de toutes nos décisions qui permettent d'adapter notre commune aux changements climatiques que nous subissons déjà.

Il ne se passe pas une semaine sans que je sois saisi de difficultés de logement par l'un d'entre vous. Au-delà des mesures d'urgence en lien avec notre CCAS, la commune se doit d'offrir plus de logements adaptés au parcours résidentiel de chacun : appartement, maison, location, acquisition, jeune famille, perte d'autonomie, handicap... Beaucoup de leviers ont été actionnés depuis 2020 et ils commencent à produire des effets visibles : résidence privée le Clos Luna avec 38 appartements et tranche de 28 lots Lenn Sec'h, logements locatifs sociaux (9 par BSH et 19 par Lorient Habitat). Le temps de concrétisation de ces programmes, malgré toute notre énergie, paraît toujours trop long mais une offre complète se met progressivement en place. J'aurai le plaisir de revenir vers vous dans les mois à venir au sujet de cette politique essentielle.

Depuis cet été, les premières caméras de vidéoprotection sont en fonctionnement en attendant le déploiement prochain de la deuxième phase. Toujours avec la même volonté de renforcer la sécurité de tous, une policière municipale est aussi entrée en fonction.

Un autre projet d'ampleur va entrer dans une phase opérationnelle avec la requalification de la mairie et de ses abords. Nous touchons là le cœur de notre ville et il est indispensable de poser les enjeux fondamentaux avant de prendre des décisions qui vont engager la commune pendant plusieurs décennies. Avec l'équipe d'urbanistes qui nous assiste, vous avez peut-être eu l'occasion d'échanger au cours d'une déambulation dans le centre-ville le 14 octobre dernier ou de répondre au questionnaire. D'autres rendez-vous sont programmés au sujet de cette étude urbaine.

Les projets au bénéfice de notre commune portés par les élus sont aussi nombreux que variés. Tous ne visent qu'à améliorer nos conditions de vie pour rendre notre ville à la fois plus agréable à vivre mais aussi en capacité de répondre à nos besoins. La hausse des coûts énergétiques a déjà et aura inévitablement un impact fort sur nos décisions. Malgré toutes ces difficultés soyez assurés de ma pleine détermination à franchir ce cap avec mon équipe municipale.

Fabrice Vély

Maire de Caudan

Vice-Président de Lorient Agglomération

Kaodanadedez ha Kaodaniz ker,

E penn kentañ an trimiziad diwezhañ-mañ hon eus dalc'het get an hent divizet evit 2022, daoust m'eo aet an traoù àr an tu fall en-dro deomp. Digor eo ar jardinioù familh ha peurachu eo labourioù ar preti-skol hag an tachadoù tro-ha-tro. Dalc'het hon eus da labourat start evit prepariñ chanterioù arall, hag evel-se e c'hellimp derc'hel d'hor ger (reneveziñ energetek ar skolioù publik, Tier Skoazellerion-Mamm, adkempenn karter Pont-Youann ha karter ar Were, kêriekaat er Lenn Sec'h...). Lod labourioù zo lañset ha lod arall a vo boulc'het a-benn fin ar blez. Ar prederi doc'h an endro zo e-kreiz holl hon divizoù evit lakat hor c'humun d'em ober doc'h ar cheñchamantoù hin gouzañvet geneomp dja.

Ne dremen ket ur sizhun hep na gaozehe unan ac'hanoc'h din ag ar c'hudennoù lojeris. Pelloc'h evit ar pezh a ra ar gumun asamb get hor c'hKOSG pa vez mall-mall, ret eo dezhi kinnig muioc'h a lojerisoù a jaoj doc'h pep unan : ranndioù pe tier, da feurmiñ pe da breññ, evit ar familhoù yaouank, evit an dud a zo é koll o emrenerezh, evit an dud nammet... Ur bochad ostilhoù zo bet implijet a-c'houde 2020 hag o efedoù zo komañset da vout gwelet : annez prevez ar C'hloz Luna get 38 ranndi, 28 lodenn ar Lenn Sec'h, lojerisoù sokial da feurmiñ (9 get KBA ha 19 get an Oriant Annez). Daoust d'ar begon roet geneomp e seblant re hir bepred an amzer rekis evit seveniñ ar programmoù-se. Mes tamm-ha-tamm ec'h eus laket ur c'hinnig klok àr sav. Me a gaozeo en-dro geneoc'h ag ar politikerezh a bouez-se er mizioù kentañ.

A-c'houde an hañv-mañ ec'h a en-dro ar c'hentañ kameraoù video-gwarez, hag edan berr e vo staliet re oc'hpenn. Ar mem youl da greñvaat surentez razh an dud zo kaoz ec'h eus aet ivez ur boliserez-kêr en he c'harg.

Ur raktres arall a bouez a gomañso ar lodenn bleustrek anezhañ : en ur adkempenn an ti-kêr hag an tachadoù tro-ha-tro e cheñchimp kreiz-kreiz hor c'hêr. Rekis eo gouiet an dalc'hoù pennañ e-raok kemer divizoù a ranko ar gumun gober doc'hte e-pad dekvlezadoù. Get ar skipailh kêraozierion hor skoazell ho peus bet tro da gaozeal, marse, da-geñver ur baleata e kreiz-kêr d'ar 14 a viz Gouel-Mikael. Emgavioù arall zo programmet a-zivout ar studiadenn gêraoziñ-se.

Raktresoù puilh kement evel liessort a vez douget get an dilennidi evit mad hor c'humun. Get razh ar raktresoù-se e faot deomp gwellaat hor buhezioù e Kaodan, gober ma vo bourrusoc'h beviñ eno hag ivez ma c'hello ar gumun bastiñ d'hon ezhommoù. Kresk prizioù an energiezh zo bras e levezon àr hon divizoù dja, hag a-dra-sur e vo kreñv e efed àrnezh e amzer da zonet. Neoazh, daoust d'ar bec'h-se, bezit asur e faot din tremen dreistañ asamb get ma skipailh en ti-kêr.

Fabrice Vély

Maer Kaodan

Besprezidant an Oriant Tolpad

Travaux
Urbanisme

Affaires
économiques



Inauguration du restaurant municipal et de ses abords

Le samedi 10 septembre 2022 avait lieu la cérémonie d'inauguration du restaurant municipal et de ses abords, en présence de Fabrice Vély, *Maire de Caudan et vice-président de Lorient Agglomération*, Baptiste Rolland, *sous-préfet de Lorient*, Jean Michel Jacques, *député du Morbihan*, Muriel Jourda, *sénatrice du Morbihan*, Stéphane Lohézic, *conseiller départemental, représentant le Président de Conseil Départemental du Morbihan*, Patricia Quero Ruen, *vice-présidente de Lorient Agglomération*, Myrienne Coché et Alain Caris, *conseillers départementaux du canton de Lanester*, les membres du conseil municipal de Caudan et ceux du conseil municipal junior, les directrices et directeurs des écoles et du collège de Caudan, les agents de la commune, les riverains du quartier du restaurant municipal, les entreprises et bureaux d'études intervenus lors des travaux.

Un peu plus de deux ans de travaux aura permis de métamorphoser ce bâtiment communal pour lui permettre de répondre aux besoins de la commune.



Tout est désormais réuni pour accueillir les élèves caudanais dans les conditions optimales :

- **Augmentation de la capacité d'accueil** : tous les jours, 750 enfants de la petite section à la 3^{ème}, des écoles publiques et privées de la commune, sont accueillis lors de la pause méridienne.
- **Nouvelle cuisine** pour produire sur place les 750 repas quotidiens : le choix a été fait de doter le restaurant d'une nouvelle cuisine afin de conserver l'élaboration de l'ensemble des repas sur site, tout en privilégiant l'approvisionnement de produits en circuits courts.
- **Ergonomie des postes de travail et acoustique soignée** pour le confort des enfants et des adultes : les choix des matériaux et des mobiliers ont été faits de manière à améliorer grandement la qualité d'accueil et l'acoustique pour les élèves, mais aussi faciliter l'intervention des agents communaux.
- **Rénovation énergétique.**



Parallèlement à ces travaux, la commune a fait le choix de requalifier l'ensemble du quartier situé aux abords du restaurant scolaire. L'objectif principal était de sécuriser le déplacement des enfants entre les écoles et le restaurant. Végétalisation, désimperméabilisation des espaces publics, enfouissement des réseaux aériens, création de cheminements piétons sécurisés, mise en place d'un éclairage public LED : l'espace public a été totalement repensé sur plus d'un kilomètre de voies afin de permettre à chaque usager de trouver sa place, tout en apaisant la circulation automobile et en étant vertueux pour l'environnement.

Ce rassemblement était également l'occasion d'inaugurer la place Eugénie Brazier (ex « place de la cantine »), dont la dénomination vient d'une proposition des membres du Conseil municipal junior, validée en conseil municipal le 7 février 2022.



**Eugénie Brazier est la première cheffe cuisinier
(hommes et femmes réunis)
à avoir été à la tête de deux restaurants triplement étoilés.**



Monsieur Le Maire, Fabrice Vély, a remercié tout particulièrement les riverains du quartier pour leur patience et leur compréhension pendant les deux années de travaux, ainsi que les agents de la commune du restaurant scolaire, du service périscolaire et des services techniques, pour leur totale implication dans ce projet.

Le coût total des travaux représente un investissement important de 4,5 M€ pour la commune, dont environ 1 175 000 € subventionnés par les différents partenaires institutionnels.



Aménagement du quartier du Belvédère

Depuis 2020, dans la perspective du départ de l'EHPAD du site du Belvédère (vers celui de Ti-Aïeul en 2026), la commune et **Bretagne Sud Habitat** (BSH) collaborent afin de préparer l'avenir de ce quartier, actuellement propriété de BSH.

La commune manquant de logements pour répondre aux besoins de la population, la vocation de ce quartier restera celle du logement mais en introduisant de la mixité, avec une part importante de logements en accession à la propriété, en complément du logement social.

La commune travaille aussi pour implanter dans ce quartier un logement groupé accompagné pour les personnes victimes de la maladie d'Alzheimer, qui pourrait accueillir 8 personnes.



UN PROJET EN CONCERTATION AVEC LES RIVERAINS

Dès les premières études, les riverains ont été associés pour partager les réflexions et échanger sur les phases opérationnelles. Cette volonté de concertation a notamment amené BSH et la commune à organiser une réunion publique le mercredi 21 septembre dernier.



Alors que la démolition des 10 maisons individuelles s'est achevée au début de l'été, l'organisation des futurs espaces reste à établir. En complément de la résidence de l'Étang qui sera conservée, le programme prévoit à terme la construction de 70 logements supplémentaires en mixité sociale (intégration de logements sociaux, de logements inclusifs et de logements en accession privé).

Le stationnement des véhicules sera privilégié en sous-sol afin de libérer au maximum les espaces publics de la voiture et laisser à la place libre pour des espaces de rencontres et des liaisons piétonnes. Un accès par la rue de Kergoff sera créé pour améliorer les flux de circulation.

Cette présentation du projet et les échanges qui ont suivi ont permis d'identifier les points de préoccupation des riverains. L'organisation d'une telle rencontre au stade des études urbaines permet d'anticiper sur les difficultés à venir, et d'affiner dans la mesure du possible le projet en fonction de leurs remarques. D'autres rencontres seront organisées pour continuer cette démarche participative afin d'améliorer le projet.

L'année 2023 sera consacrée aux études sur la première phase et aux travaux de voirie. Les premières constructions seront mises en chantier courant 2024.

La Ville de Caudan tient à remercier Bretagne Sud Habitat pour l'excellente collaboration dans ce dossier, permettant de développer dans ce secteur privilégié un projet qualitatif de création de logements et de requalification des espaces publics.

Rénovation énergétique des écoles publiques

Ce dossier est arrivé dans une phase opérationnelle avec le démarrage des travaux en juin dernier.

Depuis 2020, la commune avait sollicité le service Énergies de Lorient Agglomération pour étudier la faisabilité d'une telle rénovation à travers une note d'opportunité. La commune s'est ensuite attachée les services de bureaux d'études spécialisés afin de préparer les études. La commune s'est aussi mise à la chasse aux subventions pour alléger la note à supporter par le contribuable caudanais. L'Etat et l'Europe ont été sollicités et nous avons profité des différents plans de relance qui faisaient la part belle à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le projet de rénovation thermique des écoles publiques de Caudan doit permettre d'atteindre une baisse des consommations en matière d'énergie de 50% dès la fin des travaux. Ces bâtiments seront donc dès 2023 conforme aux objectifs du décret Éco Énergie Tertiaire qui fixe une échéance à 50% pour 2040.

Le programme de travaux retenus pour les deux écoles comprend, entre autres :

- L'isolation thermique par l'extérieur ;
- Le remplacement de menuiseries extérieures et la mise en place de brises soleil ;
- Divers travaux intérieurs comme le remplacement des plafonds suspendus et le passage en éclairage Led ;
- La mise en place d'une ventilation (VMC) simple flux avec gestion par sonde de qualité de l'air CO2, etc.



De gauche à droite : Arnaud Ribler, directeur adjoint des services techniques, André Lomenech, adjoint à l'environnement-patrimoine bâti, Romuald Silvestre de la SMAC, entreprise titulaire des travaux étanchéité-couverture bac acier-isolation thermique par l'extérieur, Carole Sénégas, architecte et maître d'œuvre de l'opération, Fabrice Vély, Maire de Caudan.

Les travaux se dérouleront en deux phases successives :

- **Ecole primaire Jules Verne :**
mi-septembre 2022 à fin janvier 2023
- **Ecole maternelle Claude Debussy :**
début janvier 2023 à mi-juillet 2023

Le coût de ces travaux s'élève à :

- **Ecole Claude Debussy :** 1 166 000 € HT
Dont subvention de l'Etat 100 000 €
Europe (plan de relance) : 500 000 €
- **Ecole Jules Verne :** 894 000 € HT :
Dont subvention de l'Etat (plan de relance) : 280 000 €

Les travaux se déroulent en site occupé avec une coordination serrée entre les entreprises, les bureaux d'études, les services de la commune, l'équipe enseignante et les élus afin de limiter la gêne due aux travaux. La commune remercie tous les acteurs pour leur plein engagement à réussir cette opération.

Plan de sobriété énergétique



Face aux défis environnementaux et financiers se présentant à notre commune (cf. plus bas), un plan d'actions de sobriété énergétique a été défini sur plusieurs années. Un programme important de réhabilitation des bâtiments communaux est d'ores et déjà engagé afin d'en optimiser les performances énergétiques :

- **La réhabilitation du restaurant municipal** vient ainsi de s'achever ; les résultats sur la consommation énergétique du bâtiment seront perceptibles dans les prochaines semaines (accueil de l'ensemble des enfants sur un seul site, modification du mode de chauffage, isolation du bâtiment) ;
- **Les travaux en cours dans les écoles publiques Claude Debussy et Jules Verne** permettront d'isoler efficacement ces deux bâtiments, dont l'empreinte énergétique se verra atténuée dès la fin des travaux en 2023 (diminution espérée de moitié de la consommation énergétique) ;
- **Des études de programmation et de définition de projet** sont dès à présent diligentées afin de permettre d'entrevoir une réhabilitation de la mairie d'ici 3 à 4 ans.

D'autres actions vont être mises en place dès les prochaines semaines afin d'atténuer les besoins énergétiques de la collectivité :

- Il a ainsi été décidé d'acter **une extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 6h00 dans le centre-ville** (entre minuit et 7h00 le week-end) et entre 22h00 et 6h00 dans les zones d'activités, les hameaux et villages ;
- **Un ajustement des consignes de température** dans nos bâtiments (piscine, salles de sports, bureaux...) a été effectué selon les recommandations en vigueur ;
- Une réflexion fine sur l'usage de chaque bâtiment communal a permis d'ajuster les besoins énergétiques (éclairage, chauffage) au plus près des besoins des utilisateurs.
- L'ensemble des choix entérinés sont soupesés au regard de leurs efficacités sur le plan environnemental et financier, tout en s'assurant de conserver un niveau de service public de qualité.

Un nouveau groupement d'achat mis en place par Lorient Agglomération, après ceux de 2016-2019 et 2020-2022, a été constitué pour la période 2023 à 2025. Les 2 lots ont été attribués à Total Énergies pour le gaz et Alterna pour l'électricité. Les prix pour 2023 ont été fixés en juillet 2022.

- **Pour le gaz :** 144,75 € HTT/MWh (17 € HTT/ MWh pour le contrat précédent).
- **Pour l'électricité :** prix à la base de 505 € HTT/MWh (contre 40 € HTT/MWh) et prix pour la pointe à 920 € HTT/MWh (contre 80 € HTT/MWh).

Compte tenu du contexte particulièrement défavorable, le contrat n'a été souscrit que pour une année.

Réaménagement du quartier de Pont Youan

La commune de Caudan va procéder au réaménagement de l'ensemble du quartier de Pont Youan.

En complément de la réunion publique organisée au début du mois de juillet, les élus de la commission travaux ont organisé, le 17 septembre, plusieurs réunions dans l'ensemble du quartier pour présenter le projet envisagé aux riverains. Une centaine de personnes ont répondu présent afin d'échanger sur les places de stationnement, le positionnement des espaces verts, la sécurisation des sorties des parcelles privatives, la vitesse des différents usagers... autant de remarques qui seront prises en compte, dans la mesure du possible, lors de la finalisation du projet par les bureaux d'études missionnés à cet effet.



L'aménagement projeté donnera la part belle aux déplacements doux :

- **Des cheminements piétons et des itinéraires cyclables sécurisés** seront aménagés de manière à pouvoir transiter dans le quartier en toute quiétude.

Les aménagements cyclables viendront en complément des itinéraires existants et en cohérence avec le schéma cyclable communal. L'objectif pour la commune est de progressivement bâtir un réseau continu de cheminements.

- **Les largeurs des voies de circulation seront fortement réduites** et l'aménagement des carrefours permettra d'atténuer la vitesse des véhicules.

La commune est accompagnée financièrement par Lorient Agglomération dans le développement de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales : emplacements de stationnement prévus en revêtements perméables, création de différents puisards d'infiltration dans les espaces verts afin de limiter le rejet des eaux de ruissellement au réseau collectif. De plus, les réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été réhabilités préalablement par Lorient Agglomération (en 2020 et en 2021).

L'effacement de l'ensemble des réseaux aériens (téléphoniques, électriques et d'éclairage public) sera assuré par Morbihan Energies avant la réalisation des aménagements de surface. Ces travaux d'effacement s'accompagneront de la mise en place de mobiliers d'éclairage de type LED, économes en énergie.



La piste cyclable bi-directionnelle.

Le coût prévisionnel pour la commune de la totalité de l'aménagement (effacement de réseaux compris) est estimé à 4 M€ TTC.

Les travaux seront réalisés par phases en 2023, 2024 et 2025.

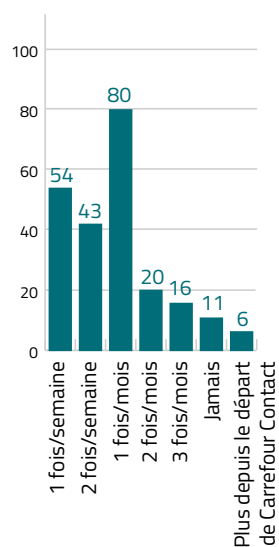


Etude commerciale

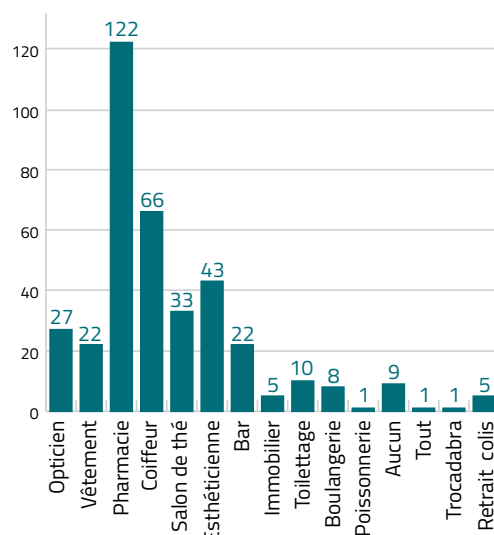
La commune de Caudan a confié à un groupe d'étudiants de l'IUT de Vannes une étude visant à mieux connaître les habitudes de consommation des Caudanais et leurs attentes en matière d'offres commerciales. Une enquête a notamment été réalisée au mois d'avril sur différents sites de la commune et en numérique, permettant de recueillir l'avis de plus de 300 Caudanais. Devenir du bâtiment de l'ancien Carrefour, souhaits de nouveaux magasins, habitudes de consommations dans et hors de Caudan... les différentes thématiques évoquées permettront d'orienter les choix que les élus auront à faire à court, moyen et long termes pour poursuivre le développement commercial du centre-ville de la commune. Quelques exemples ci-dessous des retours de l'enquête.



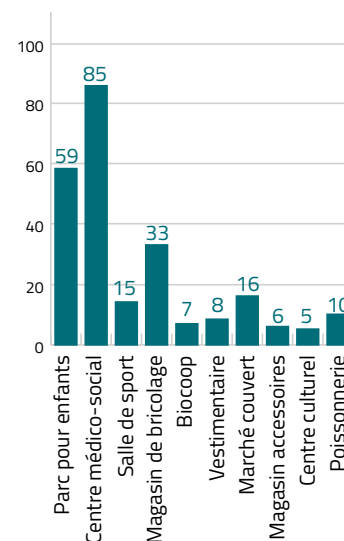
A quelle fréquence allez-vous au centre commercial de Kerio ?



Pour quel commerce le plus souvent ?



Dans le centre commercial de Kério, le bâtiment de l'ancien Carrefour est vide ; quel type d'activité aimeriez-vous y voir ?



Vie sociale

Le CCAS recherche des bénévoles

Toutes les bonnes volontés qui seraient disponibles, durant 2 ou 3 heures, **les vendredi 25, samedi 26 ainsi que la matinée du dimanche 27 novembre 2022** sont les bienvenues. Il s'agit de rejoindre notre équipe pour recueillir, dans les magasins Carrefour contact et Netto de Caudan, les produits alimentaires que nous distribuons tout au long de l'année à nos concitoyens qui sont dans le besoin.

Vous cherchez à aider, nous vous attendons. Merci

Inscription auprès du CCAS de Caudan
au **02 97 80 52 33** ou **ccas@caudan.fr**



Retour sur le Forum des associations

Le forum des associations, organisé le samedi 3 septembre dernier à la salle Joseph le Ravallec, a connu un vif succès.

Les visiteurs sont venus en grand nombre et les associations ont enregistré de nombreuses inscriptions auprès d'un public demandeur, souhaitant pratiquer des activités physiques et culturelles, après quelques années compliquées dues à la pandémie de Covid19.

Les enfants sont venus en masse pour découvrir de nouvelles disciplines et ont profité de ce moment de partage pour se distraire avec les animations proposées, notamment les jeux en bois qui ont attiré beaucoup de curieux.



Mémo des associations

Vous souhaitez connaître la liste des associations et les activités proposées à Caudan ? Le « mémo des activités associatives » est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou en ligne sur le site www.caudan.fr rubrique « Les loisirs/vie associative ».

Les Pardons de l'été

Cet été, les Caudanais ont eu le privilège d'assister aux Pardons des deux associations que sont :
les Amis de la Chapelle du Trescouët et les Amis du Nelhouët.

Le Pardon de la chapelle du Trescouët, qui s'est tenu le dimanche 7 août, a été une belle réussite : environ 200 Caudanais ont assisté à la cérémonie et aux festivités ; un rendez-vous immanquable pour le quartier.

La chapelle, bien fleurie pour l'occasion, a accueilli la messe célébrée par le père Sanctus, suivie par la traditionnelle procession. Cette 44^{ème} édition, organisée par Mme Sandrine Mouthon et les bénévoles, a offert un excellent moment de convivialité et de partage autour d'un bon repas et d'un concert vintage atypique du groupe Michisa, « La cabane au fond du jardin ».

Les samedi 20 et dimanche 21 août, toute l'équipe des Amis du Nelhouët a célébré le 50^{ème} anniversaire de l'association (1972-2022). Dès le samedi soir, la chapelle a accueilli un concert mené par Tristan Le Govic, harpiste de renom, et Tanguy Le Hénaff à la contrebasse, en préambule des festivités du lendemain.

Le dimanche, après le pardon présidé par le père Sanctus, la fête champêtre a réuni de nombreux participants dans une ambiance dédiée au fest-deiz et aux jeux bretons.

Quel plaisir de partager à nouveau des moments comme ceux-ci auprès d'associations au service du patrimoine !



Maison des assistantes maternelles : naissance programmée fin 2023 !

Malgré une offre variée sur le territoire communal, la Commune de Caudan subit comme d'autres communes françaises des difficultés d'accueil des enfants de moins de 3 ans.

Ces difficultés sont explicables par différents facteurs :

- **Une forte demande liée à l'arrivée de nouveaux ménages caudanais** grâce au développement du nouveau quartier du Lenn Sec'h avec la construction à terme de 700 logements ;
- **La situation géographique et économique de Caudan** avec la présence en son territoire de nombreuses entreprises et par conséquent de nombreux salariés susceptibles de chercher des lieux d'accueil pour leurs enfants ;
- **Une pénurie d'assistantes maternelles** liée à des départs en retraite et à de nombreuses cessations d'activités (en 4 ans, le territoire de Lorient Agglomération a perdu 122 assistantes maternelles).

Il existe donc actuellement une forte tension sur les structures d'accueil des jeunes enfants et sur les demandes d'assistantes maternelles, tension qui crée des situations difficiles pour les jeunes ménages avec des questionnements sur le retour à l'emploi des mères.

La Commune de Caudan souhaite poursuivre sa politique de développement de structures d'accueil des jeunes enfants afin de lutter contre ce phénomène de pénurie d'assistantes maternelles en créant une maison d'assistants maternelles. Actuellement, la commune de Caudan dispose d'un site qui serait susceptible d'accueillir une telle structure. Ce site est actuellement occupé par un logement de fonction d'instituteur dans l'enceinte de l'école Jules Verne.

L'objectif de la Commune est qu'un nouveau bâtiment puisse accueillir une équipe d'assistants maternels de seize enfants en contrepartie d'un loyer.

Une étude de faisabilité a été menée puis une équipe de maîtrise d'œuvre, le cabinet Bléher architectes, mandataire (Plumelec) a été constituée pour mener les études et suivre les travaux.

Après concertation avec les assistantes maternelles installées sur la commune, des contacts se sont intensifiés avec une équipe composée de quatre assistantes maternelles qui ont manifesté leur intérêt pour ce projet. Ce sont quatre professionnelles qui n'exercent aujourd'hui pas à Caudan. Ces 16 places seront donc une offre supplémentaire pour Caudan. Des réunions de travail se sont déroulées en leur présence ainsi que celles des représentants de la CAF, du service de la protection maternelle et infantile, de l'équipe de maîtrise d'œuvre et de la municipalité. Le projet intègre des normes thermiques et environnementales telles le chauffage par l'installation d'une pompe à chaleur, des équipements de ventilation mécanique double flux à récupération haut rendement, éclairage des locaux par appareils fonctionnels équipés de source à LEDs...



La demande de permis de construire est en cours d'instruction. La procédure d'attribution des marchés de travaux devrait être engagée courant novembre 2022, avec le choix des entreprises avant la fin de l'année et un début des travaux envisagé en janvier.

Le projet est estimé à 600 000 € HT ; la dépense d'investissement devant être subventionnée par le département du Morbihan, la Caisse d'allocations familiales du Morbihan et la région Bretagne, pour un taux global de 75%.

Le fonctionnement sera assuré par l'association gestionnaire de la structure. Ouverture prévue : fin 2023 !

Un été animé à l'ALSH et à l'Espace jeunes !

A l'ALSH « Le Grand Chêne », une équipe de 25 animateurs/directeurs a proposé aux enfants des activités riches et variées tout au long de l'été.

Ex. : des grands jeux, des rencontres avec les EHPAD, des sorties aux Terres de Nataé et chez Dame Nature, etc. Des mini-camps ont également été proposés ainsi qu'un spectacle en fin de mois. L'accueil de loisirs a connu une très belle fréquentation avec une moyenne de 125 enfants par jour en juillet (avec un pic à 168 enfants le 12 juillet) et 85 enfants par jour en août.

Une page Facebook a été créée cet été pour permettre aux familles de suivre les aventures de l'ALSH : Accueil de loisirs « Le Grand Chêne » de Caudan

153 jeunes ont, de leur côté, fréquenté l'Espace jeunes. Une multitude d'activités ont été proposées durant ces deux mois : activités nautiques, BMX, journée sur l'île d'Houat, sortie à « La Récéré des 3 curés », activités manuelles ou sportives... Les juilletistes ont pu profiter d'un camp à Savenay (44) et les aoûtistes d'un camp à Guerlédan.



SÉJOUR SKI 2023

Un séjour ski est proposé aux jeunes de 11 à 17 ans, du 18 au 25 février 2023 à Saint-Lary-Soulan.

Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à contacter l'Espace jeunes.

Le relais petite enfance

Vous allez bientôt confier votre enfant à une assistante maternelle ?

Le relais est intercommunal avec les communes de Pont-Scorff et Cléguer. Il s'adresse aux assistantes maternelles indépendantes à domicile ou en MAM (Maison d'Assistants Maternelles) ainsi qu'aux parents employeurs et aux enfants. Katia Barichella et Anouck Thomas vous accueillent dans ce lieu d'informations, de rencontres et d'échanges.

Pour les parents :

Le relais vous informe sur l'ensemble des modes d'accueil sur la commune (accueil collectif, assistantes maternelles à domicile, maison d'assistants maternelles ou gardes d'enfant à domicile) et vous accompagne dans le choix du mode d'accueil le plus adapté à vos besoins. Le RPE vous communique la liste d'assistantes maternelles et peut vous renseigner sur vos démarches administratives en tant qu'employeur.

Pour les assistantes maternelles :

Le relais est un lieu d'information mais aussi un lieu de professionnalisation : ceci à travers des entretiens individuels, des temps d'accueil collectifs partagés avec les enfants, des réunions à thème, des propositions de formation continue, des sorties ou des moments festifs.

Pour les parents-employeurs ou les assistantes maternelles en activité, la nouvelle convention collective de janvier 2022 soulève parfois quelques questionnements. Les animatrices du relais restent disponibles pour répondre à vos demandes ou vous orienter vers des organismes spécialisés en cas de question plus spécifique en matière d'application de la législation du travail et du droit conventionnel.

Actuellement, un groupe d'élus de la commission Enfance Jeunesse travaille en collaboration avec le RPE sur des axes menant à valoriser et à aider l'assistante maternelle dans l'exercice de ses fonctions.

PERMANENCES :

le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS :

les lundi et jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.
Permanence en mairie de Cléguer et à l'accueil de loisirs de Pont-Scorff sur demande

CONTACT :

Katia Barichella, Anouck Thomas et Catherine Scieux :
rpe@caudan.fr / 02 97 80 50 14

Les rendez-vous parentalité et petite enfance

Cette année, les rendez-vous parentalité et petite enfance auront lieu du 2 au 18 novembre 2022. Les familles pourront profiter de nombreuses manifestations gratuites pour le public. Parmi les temps forts de cette année :

- Le spectacle « Enraciné » de la compagnie d'ICidence pour les 0-4 ans ;
- Une exposition « Contes à la douzaine » à la médiathèque ;
- Une conférence animée par Baptiste Fiche, membre de l'association « Des mots, des familles » ;
- Des ateliers-enfants animés par les professionnels des structures caudanaises ou des intervenants extérieurs, organisés à la Maison de l'enfance.

Ces rendez-vous témoignent d'un partenariat fort entre toutes les structures accueillant les enfants de 0 à 6 ans sur la commune (maison de l'enfance, médiathèque, ALSH et écoles) et existent grâce au soutien des élus et de la CAF.

Pour toute information, contacter le RPE au **02 97 80 50 14** ou rpe@caudan.fr



Le multi-accueil s'anime



Le 1^{er} juillet dernier, le multi accueil a pu renouer avec sa traditionnelle fête de l'été. Cette fin d'après-midi a été l'occasion de réunir les familles, les enfants, l'équipe du multi accueil et les élus. Ce type d'événement prend tout son sens après deux années complexes, où la convivialité a été mise en suspens. D'autres projets autour du partage et de la jovialité animent régulièrement la structure : par exemple, un atelier musique grands-parents/petits-enfants a été organisé dans le cadre de la Semaine bleue et un spectacle est prévu en janvier prochain.



Point information orientation

Vous vous posez de nombreuses interrogations sur l'orientation post 3^{ème} ? A partir du samedi 4 février 2023, la ville de Caudan mettra à la disposition des jeunes et de leurs parents un **POINT INFORMATION ORIENTATION** au service jeunesse. Vous pourrez y trouver une documentation variée tout en bénéficiant des conseils de Katel Saint-Amans, conseillère municipale et chargée du BDI* depuis plusieurs années dans un collège.

Merci de prendre rendez-vous auprès de Katel Saint-Amans au **06 15 56 48 30**.

*Bureau de documentation et d'information



Dispositifs proposés aux jeunes Caudanais

La ville de Caudan a mis en place plusieurs dispositifs destinés aux jeunes Caudanais, dont voici les principales caractéristiques :

LE RÉSEAU BABY-SITTING

Ce réseau a été créé en 2022 avec deux objectifs :

- Permettre aux jeunes caudanais, âgés de 16 à 25 ans, de trouver un petit job.
- Permettre aux familles de trouver des solutions de garde pour leur(s) enfant(s).

A ce jour, onze baby-sitters se sont inscrits sur ce réseau, neuf filles et deux garçons. Lors de deux demi-journées, des agents de la commune leur ont proposé une information sur différentes thématiques : la journée-type (le lever, le coucher, le change, la préparation d'un repas et d'un biberon, etc), les attentes et les besoins des 0-14 ans et un temps sur les gestes à adopter en cas d'accident (appel des secours, étouffement, noyade, brûlure...).

Dès à présent, les familles peuvent consulter les dossiers des baby-sitters et les contacter directement. La commune n'est en aucun cas l'employeur de ces jeunes. Un livret est remis aux familles pour les aider dans leurs démarches : le 1^{er} contact, la rémunération, les aides financières, des conseils...

Informations auprès de Damien, à l'espace jeunes :

06 15 06 31 18 ou enfancejeunesse@caudan.fr



LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Pour la 2^{ème} année consécutive, le dispositif argent de poche a de nouveau satisfait les jeunes de la commune.

Ce dispositif est ouvert aux jeunes caudanais âgés de 16 à 17 ans. Un dossier d'inscription doit être remis au service enfance jeunesse en début d'année, indiquant les motivations et les disponibilités de chacun.

Ensuite, chaque jeune reçoit une mission à accomplir auprès d'un service de la collectivité ou d'une association. Il effectue 5 x 3 heures sur les vacances de printemps ou d'été, accompagné d'un adulte référent. Sa mission est rémunérée 5€ de l'heure, soit 75€ la mission.

Cette année, ce sont 31 jeunes qui ont adhéré à ce dispositif.

Informations auprès de Damien, à l'espace jeunes,

ou au 06 15 06 31 18 / enfancejeunesse@caudan.fr

L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Ce dispositif existe depuis 2017 sur la commune. Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation et que l'obtention de ce permis nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes, la commune propose aux jeunes caudanais, âgés de 17 à 25 ans, une aide financière de 500€. En contrepartie, le jeune devra effectuer 35h de bénévolat dans un service de la collectivité ou une association. Une action citoyenne sera aussi demandée en complément (par exemple, au printemps 2022, un jeune a participé à la tenue des bureaux de vote).

Chaque dossier passe devant une commission qui décide d'octroyer l'aide ou non, en fonction, principalement, des ressources du jeune ou de sa famille.

Une étude est en cours par la municipalité pour permettre l'accès de cette aide aux jeunes âgés de 16 ans qui choisissent la voie de la conduite accompagnée.



Course de caisses à savon : appel à bénévoles

La Ville de Caudan, en partenariat avec l'Espace Jeunes, souhaiterait organiser une course déguisée de caisses à savon le **vendredi 14 juillet 2023**.

Pour lancer le projet, nous avons besoin de constituer une équipe d'au moins 10 bénévoles. Les missions : préparer la course, encourager et entretenir la motivation des participants, organiser et participer à des ateliers bricolage et de petite mécanique pour la fabrication des caisses à savon.

Nous voudrions que plusieurs catégories puissent participer à cet évènement : enfants, adolescents, adultes, associations, élus, agents municipaux...

Pour cette animation ludique et écologique, nous cherchons donc des personnes motivées et prêtes à s'investir dans cette aventure. Nous comptons sur vous !

Infos-inscriptions auprès de Damien DUPUY au 02 97 80 59 28 ou au 06 15 06 31 18.



Boulangerie MM

Après avoir fait son apprentissage dans différentes boulangeries et pâtisseries, Michel Urbain s'expatrie à 23 ans pour une première expérience de 6 mois à Dubaï. Il participe ensuite à la création d'une boulangerie-pâtisserie française à Djibouti pour un investisseur où il reste pendant 6 ans, avant de devenir chef pâtissier dans l'hôtellerie de luxe chez Kempinski à Djibouti et Sheraton en Guinée Conakry.

Avec son épouse Mesi, il décide ensuite de rentrer en France pour s'installer à son compte. Il complète tout d'abord ses connaissances pendant deux ans chez Viallard Tendrement macaron à Ploemeur avant de reprendre la boulangerie du centre commercial de Kerio à Caudan.

Le couple propose une gamme de pains confectionnés à partir d'une farine sans additif et sans améliorant ni conservateur ainsi que des pains au levain naturel.

Leurs viennoiseries sont faites maison ainsi qu'une petite gamme de pâtisseries qui s'élargira très prochainement.



BOULANGERIE MM

Centre commercial Kerio

02 97 50 14 69

Ouverture :

- Du lundi au samedi de 7h30 à 14h et de 16h à 19h30
- Le dimanche de 6h30 à 13h
- Fermeture le jeudi

Caudan Kebab

Après avoir emménagé à Caudan en 2019, Gulsen et Sedat Erik décident de lancer un commerce qui leur semble nécessaire sur Caudan. Gulsen étant passionnée par la cuisine depuis de nombreuses années, c'est tout naturellement qu'ils se tournent vers la restauration et lancent « Caudan Kebab » en février 2022 dans la zone commerciale de Kerio. Leur neveu Ahmet, qui a acquis plusieurs années d'expérience dans la restauration, les rejoint dans cette aventure.

Caudan Kebab propose diverses variétés de sandwiches, assiettes, tacos, grillades, spécialités turques, boissons, desserts... dans un cadre agréable et chaleureux.



CAUDAN KEBAB

Centre commercial de Kerio.

Tel : 09 86 50 16 94

Ouverture sur place ou à emporter :

- Du mardi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h
- Le dimanche de 18h à 22h
- Fermé le lundi

Plus d'infos sur Facebook « Caudan Kebab »

O'Gentleman

Originaire de Cléguer, Cyril Joa obtient son CAP coiffure en 2012, puis un Brevet Professionnel dans le même domaine en 2014. Après une expérience de 6 mois à Londres qui lui fait découvrir le métier de barbier, il rentre en France avec le souhait de travailler uniquement en tant que coiffeur homme-barbier.

Après avoir exercé dans des salons à Lorient, Cyril décide de s'installer à son compte et choisit Caudan pour ouvrir son salon de coiffure homme/barbier qu'il veut convivial et familial, accueillant aussi bien les petits-enfants que les grands-parents.

Ouvert depuis le 17 mai 2022, le salon propose différents services : coupe et barbe homme, coupe bébé et garçon, soin du visage homme.



La prise de rendez-vous est possible par téléphone au **02 97 37 09 48** ou en ligne sur <https://www.planity.com/ogentleman-56850-caudan>

O'GENTLEMAN

2 bis rue des écoles 56850 Caudan.

Ouvert les :

- Mardi, jeudi, vendredi : 9h-13h et 14h-19h
 - Mercredi : 9h-13h et 14h-18h30
 - Samedi : 9h-13h et 13h30-17h
- Plus d'infos sur Facebook « O'gentleman » et Instagram « ogentleman.caudan »

Reiki et Access Bars®

Cathy Raveneau est praticienne de Reiki et Access Bars®, deux techniques douces qui ont de multiples bienfaits.

Le Reiki accroît l'énergie, stimule et renforce le système immunitaire, aide à l'élimination des toxines, et bien plus encore. Access Bars® vous permettra de vivre avec plus de facilité et de joie, de calmer votre petite voix intérieure et de vous libérer de vos schémas limitants.

Détente, relaxation, mieux-être, c'est ce que Cathy vous propose dans son nouveau cabinet à Caudan, où elle vous accueille avec bienveillance et une grande capacité d'écoute.

Si ces deux pratiques vous attirent, venez les découvrir. Plus d'informations et tarifs sur son site Internet.



CATHY RAVENEAU - REIKI ET ACCESS BARS®

2 rue Paul Émile Victor 56850 Caudan

Tel : 06 51 08 35 25

Site web : www.reiki-cathy.fr

PIMMS Médiation

Afin de vous accompagner dans le cadre de vos démarches administratives et numériques (impôts, CAF, CPAM, Pôle Emploi, ANTS, etc.), le Pimms médiation France Services effectue une permanence chaque 1^{er} jeudi du mois à l'ESAT de Caudan. Le créneau de 13h à 14h sera réservé aux personnes travaillant à l'ESAT et de 14h à 16h la permanence est ouverte à tous.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le Pimms médiation au **02 97 35 68 68** ou par mail : **lorient@pimmsmediation.fr**
Adresse : 819 Route de Caudan
Accessible en bus, ligne 11 de la CTRL arrêt Kergoussel



M. Le Maire, accompagné de M. Gildas Bouric, directeur de l'ESAT et d'un médiateur devant le bureau mobile labellisé France Services.

Fermeture de la piscine le dimanche

Afin de réduire les coûts énergétiques tout en minimisant la gêne pour les utilisateurs, la commune a décidé de ne plus ouvrir l'établissement à la baignade publique le dimanche matin.

Malgré une augmentation attendue des coûts énergétiques de l'ordre de 100k€ pour ce seul équipement, la commune ne souhaite pas sacrifier l'apprentissage de la natation par nos élèves ou les usages associatifs.

Sans nier les désagréments que cela engendrera pour les nageurs du dimanche matin, cette fermeture partielle est un moindre mal au regard du contexte très difficile que nous connaissons.

Requalification de la mairie et de ses abords

Avec l'équipe d'urbanistes qui nous assiste, nous avons eu l'occasion d'échanger avec vous au cours d'une déambulation dans le centre-ville le 14 octobre dernier.

D'autres rendez-vous sont programmés au sujet de cette étude urbaine. Dates que nous vous communiquerons ultérieurement.

Etat Civil

+ NAISSANCES du 24 mars au 6 septembre 2022

Le 24 mars	Ninon KOUDINOFF
Le 4 avril	Cataleya LABAT COURIAUT
Le 4 avril	Célia MERCIER
Le 5 avril	Isaac DOCHY
Le 13 avril	Alice BEASSE
Le 14 avril	Noha GREVELLEC
Le 21 avril	Timéo DUBREUIL
Le 25 avril	Julia EVENNOU
Le 28 avril	Mathis LE GARREC
Le 28 avril	Rose CORNET
Le 28 avril	Zayna HAJ ABID QUILLIEN
Le 5 mai	Smaïl BOUMNIJEL
Le 12 mai	Bleuenn BOURLOT
Le 24 mai	Tyméo GROUBERMAN
Le 27 mai	Alyne EVENO
Le 28 mai	Soan PICAUD

Le 1 ^{er} juin	Alice LE LETTY
Le 12 juin	Charlize JÉGO
Le 17 juin	Alessio CORDROCH
Le 24 juin	Romy BAUDET
Le 7 juillet	Mathilde KERVADEC
Le 9 juillet	Kaïs VIDOT
Le 25 juillet	Kaelan SICRE
Le 30 juillet	Gustave LE PAGE
Le 31 juillet	Nina PARAT
Le 3 août	Clémence PRADO
Le 4 août	Neva TAN
Le 20 août	Gabin BELLEC
Le 22 août	Albane ROGER
Le 29 août	Élyne MAHIEU
Le 4 septembre	Alma HUBERT
Le 6 septembre	Imen DELPHUEQUE

+ MARIAGES du 14 mai au 17 septembre 2022

Le 14 mai	Vincent de la PLAZA avec Emeline GUIGUEN	Le 13 août	Muhammet TERCAN et Anna-Maria PUICA
Le 4 juin	Gaëtan KIEFFER et Sonia MARTIN	Le 20 août	Jérôme MUET et Patricia SABARDIN
Le 11 juin	Guénael AVRY et Marie-Laure SIMON	Le 20 août	Christophe GOMES et Ludivine LE GUENNEC
Le 18 juin	Kévin LE GAL et Christelle LE GOFF	Le 22 août	Jérémy LE GOUARÉGUER et Morgan FRAPPER
Le 2 juillet	Julien GREVELLEC et Aurélie ONRÉ	Le 17 septembre	Alexandre NAVARRE et Ophélie VINCENT
Le 2 juillet	Christophe TENSORER et Anne LE TRIONNAIRE	Le 17 septembre	Turgay DEMIRKAN et Sandie DIAS
Le 6 août	Jean-Sébastien GUERER et Aurélie GREVELLEC		

+ DÉCÈS du 25 mars au 17 septembre 2022

Le 25 mars	Denise NICOLY Vve LE ROUX - 84 ans	Le 24 juin	Gilles GUÉRY - 63 ans
Le 25 mars	Jean DRIAN - 82 ans	Le 26 juin	Bernard HENAFF - 67 ans
Le 25 mars	Marie CARRE Ep GUILLEMOT - 83 ans		
Le 28 mars	Georges LAISNEY - 86 ans	Le 2 juillet	Marie LE MEUR Vve GOASMAT - 97 ans
Le 1 ^{er} avril	Albert LE MAGUER - 87 ans	Le 7 juillet	Yvette LEMMENS Ep ENTIÉ - 75 ans
Le 8 avril	Jean LE FERRAND - 90 ans	Le 10 juillet	Emmanuel POGAM - 51 ans
Le 9 avril	Philomène NOC - 92 ans	Le 11 juillet	Pierre BURBAN - 79 ans
Le 10 avril	Jean MARASCHIN - 98 ans	Le 13 juillet	Gilles TIBULLE - 70 ans
Le 10 avril	Danielle STEPHANO Vve LE DILY - 61 ans	Le 17 juillet	Odette LE CALLOCH Vve EVENO - 90 ans
Le 11 avril	Alain HOUARD - 56 ans	Le 18 juillet	Jeanne SOREL Vve LE TERRIEN - 94 ans
Le 12 avril	Alexandre JARNO - 38 ans	Le 18 juillet	Vincent EVENO - 93 ans
Le 13 avril	Françoise GOUDIVÈZE Vve DUMONT - 89 ans	Le 18 juillet	Jean-François MAINGUY - 63 ans
Le 13 avril	Marguerite MOISAN Vve GUILLEMOTO - 84 ans	Le 19 juillet	André LANCELOT - 80 ans
Le 15 avril	Jeanne LE CLANCHE Vve POGAM - 94 ans	Le 19 juillet	Gilberte VIOLLIN Vve HUITOREL - 92 ans
Le 17 avril	Eugénie LE SAUX Vve GUYOMARD - 95 ans	Le 20 juillet	Paulette BARON Vve ALBOUY - 97 ans
Le 18 avril	Christian JOBIC - 75 ans	Le 22 juillet	Marie-Thérèse PHILIPOT Vve LE PALLEC - 92 ans
Le 19 avril	Marcel BOURHIS - 95 ans	Le 23 juillet	Raymond LE BERRIGO - 88 ans
Le 21 avril	Gilbert KOLLER - 80 ans	Le 28 juillet	Gisèle LE BOURLIGU Vve LE COGUIC - 89 ans
Le 24 avril	Helena ROBERT Ep ODIC - 76 ans		
Le 24 avril	Rémi BONNEC - 83 ans	Le 2 août	Denise FORNER - 90 ans
Le 25 avril	Jean LE LOSTEC - 89 ans	Le 3 août	Christian COURIO - 71 ans
Le 26 avril	Jean MARIN - 77 ans	Le 6 août	Marie-Louise LE TREPUEC Vve LE FRAPPER - 94 ans
Le 1 ^{er} mai	Ange MAIGNÉ - 86 ans	Le 7 août	Arlette CHARTIER Ep ROUTIER - 83 ans
Le 5 mai	Thérèse LE MERCIER Vve LE STRAT - 89 ans	Le 10 août	Joséphine GROIX Ep BÉCHARD - 82 ans
Le 8 mai	Nicolle LE CLANCHE - 87 ans	Le 12 août	Bernadette LE MENTEC Vve VIGOUROUX - 95 ans
Le 9 mai	Josette LE GOUAS Vve BOURDIER - 89 ans		
Le 11 mai	Thérèse BEUJET Ep LE CORRE - 90 ans	Le 17 août	Andrée MARTIANAY Vve DERIVIERE - 82 ans
Le 16 mai	André LE GUEN - 91 ans	Le 20 août	Suzanne LE GRAS Ep PRADE - 92 ans
Le 16 mai	Nicole GORVAN - 72 ans	Le 23 août	Raymonde DUCAERT - 88 ans
Le 19 mai	Simonne CHITEL Vve PABIC - 95 ans	Le 25 août	Pierre BOURIC - 83 ans
Le 19 mai	Christophe CHÈZE - 64 ans	Le 27 août	Odette LE GOUGUEC Ep LE DIAGON - 90 ans
Le 21 mai	Bernadette LE GLEUT - 89 ans	Le 28 août	Louise LE HUNSEC Vve BERTIN - 96 ans
Le 26 mai	Joseph LE PORT - 88 ans	Le 29 août	Léontine STANGUENNEC Vve LE DU - 92 ans
Le 30 mai	Bruno DANVIC - 56 ans	Le 29 août	Denise LALLOUÉ Vve LE MOING - 86 ans
Le 31 mai	Patrick CHRISTIEN - 65 ans	Le 31 août	Huguette LECLAND Vve LE NEVÉ - 85 ans
Le 5 juin	Arlette DESLANDES Vve DAVID - 98 ans	Le 1 ^{er} septembre	Joseph TALVAS - 94 ans
Le 8 juin	Gérard HOREL - 76 ans	Le 3 septembre	Françoise THOMAS Ep THIERY - 80 ans
Le 10 juin	Pascal IZIQUEL - 62 ans	Le 13 septembre	Patrick TRIBOUILLOIS - 62 ans
Le 10 juin	Rémi LUCAS - 85 ans	Le 17 septembre	Maryvonne LE CORRE - 84 ans
Le 17 juin	Agnès DELRUE Vve SURMONT - 95 ans		

Un atelier réparation de vélos pour la semaine de la mobilité

La Semaine de la mobilité, dont la dernière édition s'est tenue du 16 au 22 septembre 2022, a pour objectif d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche éco-citoyenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture comme, par exemple, le vélo.

Accompagnée par Lorient Agglomération, la ville de Caudan a souhaité participer activement à cet évènement pour sensibiliser les habitants aux transports plus durables et responsables.

A cette occasion, Claude Le Quelleneq, conseiller municipal et référent mobilité, a sollicité le Collectif Syklett pour installer un atelier de réparation participatif éphémère le 16 septembre dernier sur le parvis de l'église ; se déplacer à vélo c'est très bien, mais pédaler en toute sécurité sur un cycle en bon état de marche, c'est plus sécurisant !



Grâce aux conseils et à l'accompagnement de Simon, plusieurs Caudanais ont réparé eux-mêmes leur vélo quand d'autres cyclistes ont pu faire graver leur bicyclette. Ce marquage bicycote est un moyen de lutter contre le vol et le recel de vélos et de retrouver plus facilement son propriétaire.

Afin de sensibiliser les élèves à la sécurité routière en vélo, Claude Le Quelleneq met aussi en place des ateliers de formation à la salle Joseph Le Ravallec pour les élèves de la commune.



Accès à la déchèterie : le badge est désormais obligatoire

Depuis le 15 septembre 2022, l'accès aux treize déchèteries de Lorient Agglomération, dont celle de Caudan, est conditionné par la présentation d'un badge physique ou virtuel.

Après l'installation de barrières à l'entrée des déchèteries de Lorient Agglomération, puis la distribution des badges et e-badges aux foyers des 25 communes, une période de « rodage » de plusieurs mois avait été mise en place sur chaque site pour sensibiliser progressivement les habitants à ce nouveau fonctionnement. Cette phase est arrivée à son terme le 15 septembre dernier, date à partir de laquelle l'accès à l'ensemble des déchèteries se fait obligatoirement sur présentation d'un badge.

Les habitants ne disposant pas de badge d'accès (application smartphone ou carte physique) ne peuvent donc plus accéder aux équipements. Pour rappel, ce dispositif doit permettre de réserver l'accès au réseau des déchèteries de Lorient Agglomération aux particuliers du territoire communautaire.



Les usagers n'ayant pas fait leur demande mais également les nouveaux habitants sont invités à effectuer leur démarche via le formulaire en ligne sur le site Internet de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.bzh.

Les délais de traitement des demandes sont d'environ 3 semaines pour un badge physique et de 24h pour un badge « virtuel » (application mobile). Le badge est délivré gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour plus d'informations, Lorient Agglomération invite les habitants à consulter la page dédiée « Déchèterie : accès par badge » sur son site internet ou, si besoin, à contacter ses services par mail : numerovert@agglo-lorient.fr ou via le Numéro vert : 0 800 100 601 (appel gratuit).

Communication
Culture

Évènementiel



Réception des nouveaux Caudanais

Les nouveaux habitants de Caudan sont conviés **le vendredi 2 décembre à 18h30 à la salle des fêtes de la mairie** pour une rencontre avec le maire, Fabrice Vély, les adjoints et les conseillers municipaux.

L'occasion de découvrir un peu plus la ville, ses atouts, les services proposés, les projets en cours et à venir...

Vous vous êtes récemment installés sur la commune et vous souhaitez participer à ce moment d'échange avec vos élus ? **Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie jusqu'au 14 novembre 2022.**

Le Père Noël
prépare son arrivée !



Les festivités de fin d'année
auront lieu **du 2 au 16 décembre 2022.**
Programme en cours de finalisation.
Plus d'informations prochainement
sur www.caudan.fr
et sur **Facebook** : « **Ville de Caudan** »

Services municipaux : médailles du travail et départs en retraite

La cérémonie de remise des médailles du travail 2020-2021 des agents et élus communaux s'est déroulée le 15 septembre dernier. L'occasion de récompenser celles et ceux qui ont passé de nombreuses années au service de la population et du service public.

Les récipiendaires 2020 et 2021 :

- **Médaille Or** (35 années) :
Nadine Even
- **Médaille Vermeil** (30 années) :
Sylvie Guillemot, Frank Le Gouyer, Emmanuel Rolland
- **Médaille Argent** (20 années) :
Martine Le Meillour, Christelle Nicol, Maryse Stoppani,
Nathalie Le Boulch, Yannick Mouillour,
Hélène Jagu-Lancien, Caroline Rio, Christelle Le Moing,
Mireille Esvan, Marie-Pierre Le Cheviller, Sylvie Cormier,
Christophe Allain, André Lomenech, Fabrice Vély.

Cette cérémonie était également l'occasion d'honorer les agents communaux nouvellement retraités (départ en 2021 et 2022) : Marie-Christine Gallo, Maryvonne Rosa, Paule Gragnic, Maryse Stoppani, Lisette Guegan et Michel Le Bouedec. A toutes et tous, nous souhaitons une très belle retraite !



Aidez-nous à imaginer le nouveau logo de la ville

Créé dans les années 80, le logo actuel de la ville de Caudan a près de 40 ans. Depuis, contrairement à ce logo, le visage et l'image de Caudan ont profondément évolué. Les élus souhaitent donc l'actualiser, afin de le rendre plus représentatif du dynamisme de la commune. Le questionnaire ci-dessous a pour but de récolter des informations sur l'image que vous, caudanais, vous faites de la commune. Les réponses nous permettront ensuite de saisir les grandes lignes de l'identité de la ville, afin de la traduire visuellement le plus fidèlement possible.

Merci d'avance pour votre participation.

A quel(s) élément(s) vous semble-t-il important de faire référence sur le prochain logo de Caudan ? 3 réponses max.

- LA NATURE** : ville fleurie, Vallon de Kergoff, pistes cyclables, exploitations agricoles, bois, bords du Scorff...
- LE PATRIMOINE** : église, chapelles, monument aux morts, lavoir, fontaines...
- L'ATTRACTIVITE COMMERCIALE** : commerces de proximité, marché, entreprises et ZA Kerpont, association des commerçants.
- LE SPORT** : école municipale des sports, équipements sportifs et tissu associatif.
- LA CULTURE** : médiathèque, comité de jumelage, niveau 1 de la charte «Ya d'ar brezhoneg», association musicale de Caudan et tissu associatif.
- LA VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE** : CCAS, actions intergénérationnelles, EHPAD.
- LA JEUNESSE ET L'ENFANCE** : éducation scolaire, crèches, assistantes maternelles, ALSH, espace jeunes, CMJ, les actions : Point Information Jeunesse, dispositif argent de poche...
- LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET HUMAIN** : amélioration de la qualité de vie des habitants : quartier Lenn Sec'h, requalification des quartiers, extension du restaurant scolaire, cheminements doux, Carrefour Contact, rénovation énergétique des écoles publiques, les 2 MAM, parcours de reliance...
- L'EVENEMENTIEL** : animations de Noël, 14 juillet, marché, tissu associatif...

Pouvez-vous citer 1 à 3 qualités qui, pour vous, qualifient bien la ville de Caudan ?

- Autonomie
- Tranquillité
- Bien-être
- Confort
- Dynamisme
- Solidarité
- Respect des autres
- Souci des traditions et de la culture bretonne
- Équité
- Ouverture d'esprit
- Protection de la nature
- Autre :

Selon vous, demain, Caudan doit être une ville (1 à 3 réponses) ?

- Dynamique
- Moderne
- En expansion
- Dortoir
- Écologique
- Authentique
- Tournée vers la nature
- Créative
- Autre :

Dans son aspect général, quel état d'esprit le nouveau logo doit-il refléter et traduire ?

- La tradition et l'attachement aux valeurs** (forme d'inspiration classique, raffinée)
- La modernité** (style épuré, sobre et « classieux »)
- L'innovation** (ligne dynamique, graphique, contemporaine)
- Autre** (1 réponse supplémentaire) :



Depuis combien de temps résidez-vous à Caudan ?

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans

Quel est votre âge ?

- De 10 ans à 17 ans
- De 18 à 29 ans
- De 30 à 49 ans
- De 50 à 64 ans
- Plus de 65 ans

Vous êtes ?

- Un homme
- Une femme

Merci de nous retourner ce questionnaire complété pour le 15 novembre :

- A l'accueil de la mairie
- ou par mail à : mairie@caudan.fr

Ou complétez le questionnaire en ligne ici



La majorité

FACE À L'ENVOLÉE DES PRIX, DES MESURES D'ÉCONOMIE RENFORCÉES POUR UNE MEILLEURE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE.

Le contexte d'explosion des prix de l'énergie n'épargne pas notre commune. Les factures de gaz et d'électricité représentent **308 000 € en 2021**, une estimation autour de **350 000 € pour la fin d'année 2022** et une projection de l'ordre de **870 000 € pour la fin 2023** ! Ce « big bang » énergétique, selon les experts, s'étalera - au moins - pour les deux années à venir et aura un impact fort à court terme sur les finances communales. **Un nouveau groupement d'achat**, mis en place par Lorient Agglomération, **a été constitué pour la période 2023 à 2025**. Les prix hors taxes négociés sont multipliés par 10. La hausse est vertigineuse.

Pour Caudan, **le poste énergie devrait donc croître d'environ 600 000 € entre 2022 et 2023**, ce qui représente **un tiers de l'autofinancement** brut dégagé en 2021 (1 850 000 €). Rappelons que l'autofinancement est un « marqueur de sécurité » dans la projection et le déroulé de nos investissements communaux.

Depuis 2 ans, notre politique de protection de l'environnement nous a conduits à réduire nos consommations énergétiques par la rénovation de nos bâtiments (restaurant municipal, écoles publiques, accueil de loisirs...) ou le passage progressif de nos éclairages à la technologie led (éclairage public, salle de tennis de table...). Nous étudions aussi la faisabilité d'un réseau de chaleur entre la piscine et les équipements publics voisins. Ce sont des actions à court, moyen ou long termes.

D'autres chantiers sont en préparation avec les réflexions autour de la rénovation de la mairie ou l'installation prochaine de panneaux photovoltaïques sur le restaurant municipal et sur le parking de la salle des fêtes de Kergoff. Cela ne suffit pas face à une hausse que personne ne pouvait prévoir aussi violente. Nous devons agir immédiatement.

En conséquence, la maîtrise des coûts énergétiques doit, dès à présent, s'amplifier sachant que, contrairement aux particuliers, aucun bouclier tarifaire n'est prévu pour protéger les collectivités locales. Une réunion de travail a défini, début septembre, les orientations qui ont été soumises aux commissions environnement et travaux ainsi qu'aux services pour validation technique. **Réduction des périodes d'allumage de l'éclairage public, ajustement des consignes de chauffage** selon les recommandations, accentuation des actions de sensibilisation des différents occupants (services, associations, clubs...). Chaque utilisateur peut agir, ce n'est pas seulement l'affaire des autres.

Avec une facture multipliée par 3 d'ici fin 2023, la sobriété énergétique est de mise si nous voulons conserver, à l'avenir, des marges de manœuvre dans la programmation pluriannuelle de nos investissements.

Les actions déjà lancées auparavant nous permettent de limiter les dégâts mais un effort supplémentaire est nécessaire pour absorber ce choc sans précédent.

L'équipe de Vivons Caudan

La minorité

CRISE CLIMATIQUE ET ECOLOGIQUE : « MARRE DES PETITS PAS ».

« Sécheresse, canicule, fonte des glaciers, inondations, incendies, orages et tempêtes » : l'été 2022 est lourdement marqué par des événements brutaux et lourds de conséquences, dans lesquels le changement climatique tient une grande part. « La crise climatique, prévenait déjà le GIEC en 2021, s'aggrave partout, à des niveaux sans précédent. » Un état des lieux qui donne le vertige.

Désormais, « il y en a marre des petits pas » souligne la climatologue Valérie Masson-Delmotte, qui ajoute : « on trotte lentement derrière un climat qui change vite ».

« La sagesse voudrait que toutes les politiques se décident à l'aune de cette nouvelle réalité ». Dès le niveau communal. C'est loin d'être encore le cas, malgré quelques signes positifs, dans notre municipalité, qui ne semble pas avoir encore saisi l'urgence des décisions nécessaires. Il a fallu par exemple attendre la mise en place récente, par l'agglomération, d'une plateforme de conseil en énergie pour envisager enfin, au Conseil Municipal du 29 septembre, un audit des bâtiments publics, que nous demandions depuis des années. Que de temps et d'argent perdus ! La commune n'a toujours pas mis en place ni panneaux solaires (les premiers seront enfin installés sur le restaurant scolaire prochainement) ni réseaux de chaleur. Elle ne dispose toujours pas d'un plan cohérent et ambitieux de développements doux, piétonnier et cycliste.

La majorité municipale semble enfin rechercher une « optimisation énergétique », mais sur la pointe des pieds : pour « l'optimisation et l'amélioration des régulations, des pilotages de chauffage et d'éclairage de notre patrimoine », elle choisit ainsi le « moyen terme », alors qu'il faudrait l'urgence. L'éclairage public, par exemple, ne peut attendre des années encore la généralisation des ampoules à LED (économie à 50%) et la régulation horaire (avec extinctions partielles), tant le gaspillage actuel est choquant.

Développer les transports collectifs, avec l'agglomération ; aider à supprimer les « passoires énergétiques » ; favoriser encore davantage, au restaurant scolaire, les aliments locaux, les produits bio, les végétaux : autant d'autres chantiers à développer. Il faut également revoir la dernière partie de la ZAC, pour la passer au crible de la crise énergétique et écologique. Développer la mixité des types d'habitat, des fonctions urbaines, les énergies individuelles et collectives. Favoriser la vie de quartier, multiplier les lieux de rencontres, les espaces publics, la végétalisation, les « puits de fraîcheur ». Revoir certaines préconisations de construction.

Enfin, l'enquête publique (jusqu'au 26 octobre) sur la mise à 4 voies de la RD 769, en matière de biodiversité (espèces et habitats protégés) doit requérir notre attention. Ce projet, dans le contexte actuel, apparaît de plus en plus comme un non-sens, alors que s'affirme le lien indissoluble entre les santés humaine, animale et environnementale.

Pour Caudan pour tous,
Pascale Audoin, Déborah Defossez, JM Evanno

Recette de Saison

Au royaume des courges, le potimarron est roi.

Et quand arrive l'automne, on l'attend avec impatience ! Découvrez ici le potimarron dans une recette gourmande qui vous laissera bouche bée.

En cette saison automnale bien amorcée, les courges mènent la danse. Et notre chouchou le potimarron nous ravit en particulier pour sa petite taille, sa belle teinte orangée, sa chaire douce légèrement acidulée et ses saveurs d'automne qui nous font tant aimer cette belle saison.

Alors, pour fêter dignement l'automne et profiter de ses trésors potagers ô combien délicieux, **place au potimarron !**



Et vous pourrez même épater les plus gourmands des becs sucrés avec des desserts au potimarron. Si, si ! Le gâteau au potimarron que nous avait proposé la famille LEFORT. Vous pouvez la retrouver sur la version numérique du Caudan Magazine d'octobre 2021 (site internet de la commune).

Velouté de potimarron crème de coco curry

TEMPS TOTAL : 45 min | **PRÉPARATION :** 15 min | **CUISSON :** 30 min

LES INGRÉDIENTS

Pour 1 potimarron de 2 kg environ de préférence BIO (la peau se garde) :

- 2 belles carottes
- 100 g de lentilles corail
- 1 oignon
- 2 clous de girofle
- 1 berlingot de crème de coco
- 1 à 2 cuillères à soupe de curry (selon les goûts)
- Sel et poivre

PRÉPARATION

- Couper le potimarron en gros quartiers (en gardant la peau, c'est ce qui lui donne ce petit goût de noisette) ;
- Couper grossièrement les carottes et les faire cuire dans de l'eau salée ;
- Au bout de 10 min, ajouter l'oignon, les lentilles corail, le potimarron et les clous de girofle ;
- Laisser cuire 20 min ;
- Mixer le tout (ne pas ajouter tout le jus de cuisson) de manière à obtenir une texture veloutée ;
- Ajouter la crème de coco et le curry ;
- Assaisonner à votre goût en ajoutant du sel et du poivre.

Bon appétit !

A VOS FOURNEAUX

Vous aimez cuisiner des recettes savoureuses et vous aimez les partager ?
N'hésitez pas à nous les proposer !

Vous pouvez nous soumettre votre recette par mail à
communication@caudan.fr ou la déposer en mairie.

La plus originale paraîtra dans le prochain Caudan Magazine.

